



SOUTIEN INDIVIDUEL : ACCOMPAGNEMENT DU (TÉLÉ)TRAVAILLEUR DANS UN CONTEXTE DE CRISE



THÉMATIQUE	Soutien psychologique individuel.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">• Donner une écoute active et des conseils en fonction de la situation.• Trouver les pistes pour un meilleur équilibre dans la conciliation vie privée/vie professionnelle : <i>motivation à distance, exercer sa parentalité tout en travaillant, gérer son stress, ses inquiétudes concernant son travail, ses proches...</i>• Parvenir à gérer son stress : <i>dépasser le déséquilibre entre les stresseurs (organisationnels et collectifs, santé, scolarité de ses enfants, collaboration à distance, tensions et conflits...) et les ressources (in)disponibles (pas d'aide-ménagère, pas d'école, pas de grands-parents, peu de contacts sociaux...).</i>• Limiter les conséquences psychologiques : <i>burn-out, stress post-traumatique, troubles anxieux, dépression...</i>
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none">• Entretien exploratoire chez un psychologue clinicien (1h).• Soutien psychologique (5 x 1h) chez le même psychologue clinicien. <p>À la fin de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le psychologue clinicien donne des conseils pour la suite. Le travailleur pourra toujours poursuivre son suivi, à ses frais.• Pour les entreprises qui ont le Service SenseCare®, un trajet SenseCare® peut être adéquat selon l'état du travailleur (prévention du burn-out). Cette proposition fera l'objet d'un retour auprès de l'employeur avec accord du travailleur. L'employeur doit donner son accord pour lancer le processus (entretien diagnostique chez le médecin SenseCare® et le trajet SenseCare® préconisé suite à la concertation psychologue-médecin).
PUBLIC	Tout travailleur dans un contexte de crise.
LIEU D'INTERVENTION	En présentiel dans un centre CESI , au cabinet du psychologue clinicien ou à distance.



NEW !

